

RÉSEAU CANADIEN DE CHERCHEURS DANS LE DOMAINE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DES COMPÉTENCES

DEMANDE DE PROPOSITIONS SUR L'ADAPTATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

La présente est une demande de propositions (DP) pour des études dans le domaine de l'adaptation au marché du travail. Il s'agit de l'un des domaines où les travaux sont commandés dans le cadre du Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences (RCCMTC), appuyé par Ressources humaines et Développement social Canada. Les coordonnateurs de ce programme de recherche sont Stephen Jones (Université McMaster) et Thomas Lemieux (Université de la Colombie-Britannique).

Le RCCMTC prévoit subventionner de 5 à 10 recherches dans ce domaine. Les études subventionnées donneront généralement de nouvelles preuves empiriques pour soutenir la prise de décisions stratégiques fondées sur des preuves. Ces études doivent montrer la qualité des documents soumis à l'examen par des pairs et des revues scientifiques, et on encourage les auteurs à les présenter plus tard dans ces formats (en mentionnant en bonne et due forme la source de financement). Le budget normal d'une étude de ce type est de 15 000 \$ (TPS en sus le cas échéant).

Pour les besoins de l'aide à la recherche, le produit des recherches sera un document de travail examiné par des pairs. L'auteur conserve les droits d'auteur de la recherche. Le document de travail figurera parmi la série de recherches du RCCMTC et sera également affiché sur le site Web de RHDSC. Il se peut que les résultats soient également présentés dans le bulletin de recherche de RHDSC.

La longueur et la qualité des documents de travail doivent correspondre à celles d'un projet déposé à une revue scientifique, bien que l'ajout d'un segment sur l'incidence stratégique puisse faire en sorte que cette norme soit excédée.

Les propositions doivent présenter de nouvelles recherches non subventionnées par d'autres organisations. Toutefois, les recherches proposées peuvent avoir un lien avec des recherches subventionnées ailleurs ou encore leur servir de compléments.

Les chercheurs peuvent se servir du budget pour exécuter toute tâche jugée nécessaire pour s'acquitter des dépenses légitimes associées à l'exécution du travail, comme la diffusion administrative ou en classe (selon les taux en vigueur dans les universités d'une même région), l'aide à la recherche, la collecte de données, les honoraires des auteurs, et les frais de déplacement relatifs à l'exécution des recherches. Les frais de déplacement pour la présentation de la recherche à des conférences et à des ateliers organisés par le RCCMTC seront couverts séparément. Il serait possible de demander des sommes importantes pour des besoins précis et inhabituels (p. ex., réaliser une enquête, une vaste collecte de données ou une expérience en laboratoire) si ceux-ci sont justifiés. Dans tous les cas, il faudra fournir une brève justification du budget.

Les paiements sont normalement étalés comme suit : (i) sur acceptation de la proposition, (ii) sur présentation d'une première version satisfaisante, et (iii) sur présentation d'une version finale satisfaisante.

Les propositions et les travaux seront tous examinés par des pairs. Des représentants d'universités évalueront la qualité des recherches proposées et leur éventuelle contribution au savoir. Des représentants de ministères du gouvernement du Canada évalueront la pertinence stratégique (selon la définition au sens large) des propositions et des travaux. Seules les propositions qui répondent aux deux critères – excellence sur le plan universitaire et pertinence stratégique – seront subventionnées.

Comme l'un des objectifs du RCCMTC consiste à assurer l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs s'intéressant à la politique du marché du travail, nous acceptons évidemment les propositions des nouveaux chercheurs. Quant aux nouveaux chercheurs établis, on encourage également les propositions où des étudiants de deuxième ou troisième cycles ou de récents diplômés jouent un rôle important.

On invite les chercheurs du gouvernement à soumettre des propositions, soit comme chercheurs principaux ou co-chercheurs. Ceux-ci ne sont toutefois pas admissibles à l'aide financière.

Comme il faut livrer des produits dans la première année du projet, il y a des échéances strictes à respecter. Nous vous prions de ne pas soumettre de proposition si vous ne pouvez pas respecter ces échéances, car cela pourrait nuire au financement futur, tant individuel que collectif, du projet.

Voici les échéances :

31 juillet 2006	Présentation des propositions
10 août 2006	Les chercheurs sont informés de la décision et reçoivent les commentaires de leurs pairs
31 mars 2007	Soumission de la première version du travail
30 avril 2007	Transmission des commentaires sur la première version aux auteurs
Juin 2007	Conférence sur l'adaptation au marché du travail
Juillet 2007	Examen de la version finale par des pairs; fin des modifications au document de travail

Les propositions peuvent être brèves (3 ou 4 pages) et être présentées sous forme de plan de la recherche proposée. Elles doivent donner les motifs de l'étude, la situer dans la documentation pertinente et indiquer les failles de notre savoir qu'elle propose d'éliminer. Elles doivent également expliquer la pertinence des recherches proposées pour la politique publique. Enfin, elles doivent décrire les données à utiliser et la méthodologie proposée. Il faut y annexer le CV de tous les co-chercheurs.

Si la recherche proposée doit être exécutée dans un Centre de données de recherche (CDR), il faut savoir que les propositions dont le RCCMTC approuve le financement *ne*

seront pas assujetties au processus de revue du CRSH, normalement obligatoire pour l'accès au CDR. Elles seront quand même examinées par Statistique Canada, dont le processus de revue porte sur deux aspects : (i) le besoin démontrable d'accès à des microdonnées confidentielles (la recherche proposée pourrait-elle être réalisée à l'aide des données publiques?) et (ii) la viabilité des méthodes à appliquer compte tenu des données à analyser (les données se prêtent-elles à la tâche?). Les chercheurs voulant utiliser des données conservées dans un CDR doivent également veiller à ce que leur proposition tienne compte de ces aspects.

Il se peut que l'on commande plus d'une recherche sur un sujet en particulier et qu'on n'en commande pas sur d'autres sujets. Les sujets proposés (énumérés dessous) peuvent également être combinés, et les chercheurs peuvent aussi en proposer d'autres. Un chercheur peut participer à plus d'un sujet et travailler dans différents domaines.

Les propositions doivent être envoyées à :

Katherine Meredith
Canadian Labour Market and Skills Researcher Network
Department of Economics
University of British Columbia
#997 – 1873 East Mall
Vancouver BC V6T 1Z1

Les propositions peuvent également être présentées par courriel à ine2@interchange.ubc.ca

Pour toute demande d'information sur ce projet de recherche :

Stephen Jones
Département d'économie
Université McMaster
jonessrg@mcmaster.ca

Thomas Lemieux
Département d'économie
Université de la Colombie-Britannique
tlemieux@interchange.ubc.ca

Demande de propositions de recherche sur l'adaptation au marché du travail

Le RCCMTC est à la recherche de propositions pour un projet sur l'adaptation au marché du travail au Canada. Les trois domaines fondamentaux sont énumérés ci-dessous, mais nous acceptons les soumissions dans des domaines dérivés. Les propositions peuvent contenir des projets tout à fait nouveaux ou des compléments de recherches en cours. Les projets terminés, de même que les travaux de chercheurs étrangers visant à élargir notre connaissance des pratiques des autres pays, seront présentés à l'occasion d'une conférence en juin 2007.

Voici les trois principaux domaines :

- 1) Disparité et mobilité de la main-d'œuvre. En quoi l'évolution des modèles de l'offre de compétences correspond-t-elle ou non à l'évolution des modèles de la demande de main-d'œuvre? Les dimensions de l'évaluation de cette disparité comprennent les considérations régionales, les différences entre les groupes de compétences, et la disparité selon l'âge et les niveaux d'expérience. En quoi la mobilité endogène, dans ces diverses dimensions, répond-t-elle à la disparité? Les travailleurs portent-ils tout le fardeau de l'adaptation, ou est-ce que les entreprises s'adaptent elles aussi en s'installant là où il y a offre de main-d'œuvre? Et quels sont les rôles que joue la politique du marché du travail en influant sur l'ampleur de la disparité et la réponse de la mobilité?
- 2) Politiques du marché du travail et adaptation. En quoi les initiatives actives du gouvernement sur le marché du travail, comme la partie II de l'AE, influent-elles sur l'adaptation au marché du travail? Est-ce que la politique facilite ou rend difficile l'adaptation des particuliers, des ménages, des collectivités et des entreprises? La politique affiche-t-elle une hétérogénéité en matière de rendement? Où fonctionne-t-elle et où échoue-t-elle? Et en quoi la politique active interagit-elle tant avec la politique traditionnelle « passive », comme la partie I de l'AE, qu'avec la formation dans le secteur privé? Bien que le principal intérêt soit le marché du travail du Canada, il se peut que des comparaisons internationales se révèlent utiles.
- 3) Dimensions de l'adaptation au marché du travail. De quelles façons l'adaptation se produit-elle? Au-delà de l'analyse standard de la mobilité régionale, on s'intéresse à l'adaptation selon diverses orientations. En quoi les heures de travail et l'évolution des modèles d'emploi, y compris l'emploi précaire, permettent-elles aux entreprises de s'adapter à l'évolution de la conjoncture? Les pratiques en milieu de travail et les politiques internes du marché du travail dans les entreprises jouent-elles un rôle important? Comment les ménages s'adaptent-ils à l'évolution de la conjoncture, et en quoi le comportement des ménages où il y a plusieurs personnes est-il différent de celui des personnes seules? De combien de temps les travailleurs déplacés ont-ils besoin pour se trouver un nouvel emploi, et en quoi la rémunération après le déplacement se compare-t-elle à celle avant le déplacement? Comment les économies locales s'adaptent-elles à l'évolution des

modèles de main-d'œuvre et de demande, y compris l'arrivée d'immigrants au Canada? Et quel est le rôle des politiques gouvernementales, surtout l'AE, dans la médiation de ces dimensions de l'adaptation?

- 4) Pour élaborer davantage sur les enjeux pouvant faire l'objet de recherches dans ce domaine, vous pouvez consulter les documents suivants : Plan relatif à la recherche en matière de politiques et aux enquêtes de RHDSC (novembre 2005) et Priorités à moyen terme de recherche en politiques de RHDS (mars 2006). Ceux-ci se trouvent à l'adresse <insérer lien>.